

ANNEXE 7 : Lettre du 2 janvier 1992 de révocation de sœur Thérèse Mukabacondo du poste de direction de l'école des lettres de Kibeho

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE
B.P. 622 KIGALI

Kigali, le 02 JAN. 1992
N° 13.00/08/03

Excellence Monseigneur
Jean Baptiste GAHAMANYI
Evêque du Diocèse de
BUTARE

Objet: Climat de tension à
base ethnique au sein
de l'école des Lettres
de Kibeho.

Excellence Monseigneur,

Suite à notre entretien
téléphonique relatif à la situation qui prévaut à l'École
des Lettres de Kibeho, j'ai le regret de vous confirmer
que selon les informations à ma disposition, le
comportement de la Directrice de l'École notamment de la
Directrice et de la Préfète des études ainsi que celui de
certains professeurs sont de nature à provoquer les
conflits à base ethnique au sein de cet établissement.

En effet, des informations
me parvenues par des sources dignes de foi m'indiquent
que la sœur MUKABACONDU Thérèse, Directrice de l'École
des Lettres de Kibeho ainsi que la sœur MUKABISANGWA
Marie Claire, Préfète des Etudes au sein de la même école
sont reprochées de plusieurs faits dont ci-après
quelques-uns d'entre eux vous révélés à titre d'exemple:

- 1° Instauration et fête du 1er anniversaire de la
mort de Fred RWIGEMA le 2 octobre 1991 à
l'occasion de laquelle la sœur Directrice
assistée de son adjointe a fait célébrer une
messe sélective et réservée à certaines élèves
Tutsi;
- 2° Favoritisme envers certaines élèves de son
école en général et envers les élèves Tutsi
venues particulièrement de Rambura;
- 3° Organisation des activités parascolaires
intentionnellement réservées aux élèves Tutsi,
notamment les groupes de prière instaurés au
sein de l'école;
- 4° Constitution d'un club de danses
traditionnelles dont les membres se recrutent
principalement parmi les élèves Tutsi;

5° Elections truquées de la doyenne où certaines élèves étaient prémunies de plus d'un bulletin de vote:

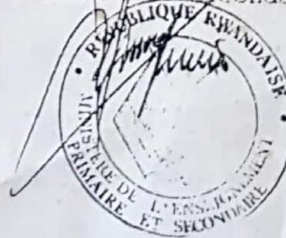
6° Organisation des réunions de menace et de mise en garde contre toute élève qui fournirait des informations sur les injustices perpétrées contre certaines élèves; notamment la réunion organisée à l'attention des élèves des 5e et 6e années à l'issue des festivités de la fête de l'école.

Face à cette situation je vous demanderais de procéder, avant la rentrée scolaire du deuxième trimestre, au remplacement des soeurs Thérèse MUKABACONDO et Marie Claire MUKABISANGWA à leurs postes respectifs de Directrice et de Préfète des études au sein de l'Ecole des Lettres de Kibeho.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler que les dispositions de ma lettre n° 13.00/06/B17 du 1er février 1991 doivent être scrupuleusement respectées de manière à faire régner l'ordre et la discipline au sein des écoles indispensables pour un meilleur climat de travail, surtout durant ces moments difficiles de guerre que traverse notre Pays.

Veillez agréer, Excellence Monseigneur, l'expression de ma très haute considération.

MBANGURA Daniel
Ministre de l'Enseignement
Primaire et Secondaire.



Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre de
l'Intérieur et du Développement
Communal
KIGALI
- Son Excellence Monseigneur
Wenceslas KALIBUSHI
Représentant National de
l'Enseignement Catholique
Evêque de Nyundo
B.P. 36 KIGALI
- Monsieur le Préfet de
Préfecture **GIKONGORO**